

■ **ARC TV SA**, à La Chaux-de-Fonds, rue du Pont 23-25, CH-645-4102026-6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 30.11.2007. But: produire et diffuser des émissions de télévision; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, dans l'intérêt de la société. Capital-actions: CHF 1'000'000, libéré à concurrence de CHF 200'000, divisé en 10'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée aux adresses inscrites sur le registre des actions. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Bernasconi Sylvio, de Coldrerio, aux Geneveys-sur-Coffrane, président, Steulet Pierre, de et à Rossemaison, vice-président, et Stettler Claude Alain, de Bolligen, à Rochefort, secrétaire, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Fiduciaire Jean-Claude Courtet SA', à Delémont.
Journal no 3189 du 30.11.2007
(04234270 / CH-645.4.102.026-6)